



Ottonville - Ricrange



Bulletin d'informations municipales n°16

EDITORIAL

Ces derniers jours nous avons tous pu sentir les frimas de l'automne, la pluie. Mais l'automne a aussi ses plaisirs, la cueillette des fruits, la palette des couleurs à faire pâlir les plus grands peintres ! A chaque saison ses ravissements.

Les agapes du repas de nos aînés, bien qu'il manquait une famille bien représentée dans le village, ont été des plus appréciées. En effet ce même jour Célestine Muller fêtait ses 90 ans. Je lui souhaite une longue et douce vie.

Mais malheureusement les belles choses sont ternies par des vilaines constatations. Une effraction a encore eu lieu, cette fois dans les vestiaires du terrain de football. Cette fois-ci ils sont rentrés par le toit. Nous pouvons déjà mettre dans le signalement des vandales qu'ils ne sont pas sujet au vertige. Les dégâts occasionnés sont tels qu'une importante réparation devra être entreprise.

D'être obligé de réitérer les mêmes doléances mène à une grande lassitude. Il n'est pas nécessaire de rappeler que ce sont les deniers publics qui sont mis à contribution.

Profitez des bons moments, des repas mijotés et du vin nouveau. Vous serez parés pour l'hiver.

Gérard Simon, Maire

AU SOMMAIRE

Vie dans la commune

Travaux

Associations

Actualités

PORTRAIT : un homme d'exception

Le travail en forêt, chez lui, est une passion ; de la nature, il tire sa force. Sa gentillesse et son dévouement pour autrui n'ont d'égal. Toujours disponible, malgré les heures peu opportunes auxquelles il est parfois sollicité, toujours serviable, il sait consacrer quelques précieuses minutes de son temps pour éclairer les affouagistes perdus, soit dans les sentiers, soit dans les coupes de bois. Il brave ses douleurs névralgiques pour courir les allées et colonnes de la forêt, pour marquer les troncs, réceptionner les lots et évite ainsi d'augmenter considérablement les tarifs du bois d'affouage. Merci Roland pour tout ce que tu fais, entre autres, pour la commune au sein de la commission de la forêt, pour les habitants et pour les enfants ! Merci pour ton abnégation. Comme tu le dis si bien «tant que je peux, je continue.», nous souhaitons que tu continues encore très longtemps



Espérons juste pour sa Thérèse que la nuit il ne scie pas autant de stères que dans la journée... et remercions la d'accepter si poliment et gentiment la dévotion de son mari.

REPAS AINES

Dimanche 14 octobre, les aînés de la commune se sont retrouvés dans la salle des fêtes d'Eblange, pour partager le succulent déjeuner servi en leur honneur.

Après la traditionnelle photo et le discours de bienvenue du Maire relatant la joie de se retrouver, évocation est faite sur l'évolution de l'état civil de la commune, les divers anniversaires, les disparus pour lesquels une minute de silence a été observée enfin le verre de l'amitié a été levé.

Amuses bouche, poisson à chair fine, cuisse de caille farcie, filet de bœuf et assiette gourmande ont régalé les convives. L'après midi s'est terminée en chanson dont les airs connus ont été repris en cœur par l'assemblée.



GYM TONIC

Vendredi 12 octobre à 20 heures précises a débuté le premier cours de gym tonic fitness organisé par l'APEOR dans la salle des fêtes d'Ottonville. Une monitrice diplômée d'état : Stéphanie, a fait travailler une vingtaine de participantes à coups de «encore 8», step touch, fente, talons fesses, petits sauts, biceps, triceps, pectoraux, le tout sur des musiques entraînantes. Les sportives ont d'ores et déjà pris rendez vous pour d'autres dates : 16 et 23 novembre, 7 et 14 décembre. Il reste de la place, munissez vous d'un tapis de gym, de petites haltères, de chaussures à enfiler sur place et d'une bouteille d'eau. La séance coûte 5 € (2,50 € pour les membres de l'APEOR) et elle est réservée aux adultes.



PROCHAINS COURS
Vendredis 16 et 23 novembre
Vendredis 7 et 14 décembre
à 20 heures.

RESUME DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2012

Modifications des statuts de la CCPB

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Boulageois – Schéma départemental de coopération intercommunale – extension des compétences de la CCPB – Intégration de la compétence assainissement.

Le Maire rappelle les termes de la délibération prise par le conseil communautaire le 5 juillet 2012.

Vu l'article L. 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, décide de modifier les statuts de la CCPB comme suit :

II) Groupe de compétences optionnelles :

1er groupe : Protection et mise en valeur de l'environnement

- la construction, l'amélioration, l'exploitation et l'entretien des réseaux et des ouvrages d'assainissement de type unitaire ou séparatif et des collecteurs de transport,
- la construction, l'exploitation et l'entretien des ouvrages de traitement des eaux usées,
- l'autorisation d'installation des dispositifs d'assainissement autonome et leur contrôle qui consiste à vérifier leur conception, leur implantation et la bonne exécution des ouvrages d'assainissement non collectif ainsi que leur bon fonctionnement et leur bon entretien,
- la communauté de communes peut assurer à titre exceptionnel la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de rénovation du réseau d'assainissement de communes non membres, elle peut également dans le cadre des compétences qui lui sont transférées exercer, à titre exceptionnel des prestations de service pour le compte de communes non membres.

Programme des travaux forestiers

Pour l'année 2013, 465 m³ sont prévus en coupe de bois d'œuvre dans les parcelles 5 – 9 – 11 – 13 – 26. L'estimation de cette vente de bois est de 43 000€ Le Maire informe que les prix de vente sont en baisse. A noter qu'en 2012, la commune a eu 110 000€ de recette pour 1000m³ de bois.

Le Maire propose de couper 100m³ supplémentaires dans la parcelle 17a.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de modifier le programme des travaux forestiers et rajoutent la parcelle 17a.

Prix du bois d'affouage

Le conseil municipal fixe le prix du stère de bois de chauffage à :

- 7€ les 15 premiers stères, les stères suivants seront facturés à 16€ le stère (pour les habitants d'Ottonville Ricrange)
- 16€ le stère pour les personnes de l'extérieur.

Il n'y a donc pas d'augmentation par rapport à l'année précédente.

L'attribution se fera par tirage au sort.

Délibération modificative budgétaire

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'une délibération budgétaire modificative s'impose au budget de l'exercice 2012 :

- compte 2315 « Installations, matériel et outillage techniques » : - 1 452.35€
- compte 2157 « matériel et outillage de voirie » : + 1 452.35€

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent la décision modificative dans les conditions citées ci-dessus.

Restructuration poste rédacteur

La réforme du statut particulier des rédacteurs territoriaux (*secrétaire de mairie*) adoptée par décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 entraîne l'intégration de droit du rédacteur (ancien) en fonction au secrétariat dans le nouveau grade de rédacteur territorial. Compte tenu du reclassement, l'indice majoré de rémunération est passé au 1er août 2012 :

- De 371 à 370 pour la titulaire du poste
- De 325 à 345 pour la remplaçante du poste

Le conseil municipal décide le maintien du régime indemnitaire de la secrétaire de mairie titulaire et remplaçante (I.E.M.P) tel que précédemment.

VIVE LES MARIÉS

Samedi 28 juillet Gérard Simon a déclaré un nouveau couple uni par les liens du mariage : tous nos vœux de bonheur à Audrey et Nicolas Streit.



Samedi 18 août notre directeur d'école a épousé sa compagne dans la mairie de leur lieu de domicile, toutes nos félicitations !



Samedi 15 septembre Julie Muller et Daniel Fernandes ont unis prononcé le oui le plus important de leur vie devant le premier magistrat de la commune. Congratulations et nous souhaitons qu'il n'y ait pas de l'électricité dans l'air...



DES NOUVELLES DE LA CIGOGNE

Ce volatile de bon augure a posé son précieux chargement, par trois fois, à Ottonville durant la période estivale écoulée.

Première escale, le 25 juin, rue de la forêt chez Nathalie Rozpadek et Ousmane Traore où la petite Maïva fait également la joie de sa grand - mère Marie Claude, conseillère municipale.

"Frais de port réduits" pour la cigogne rue de Mazerolles où Cassie a été déposée chez la famille Heberlé Dailly le 5 juillet,

suivie par Even, le 30 juillet, une maison plus haut dans le foyer de Céline Berger et Cédric Podlesnik.

BIEN TRIER PENDANT LES FÊTES

Le SYDEME rappelle quelques consignes de tri, bien utiles pour les fêtes de fin d'année.

- Restes alimentaires
(carcasse de dinde, déchets de crevettes...)

**LES BIODECHETS
DANS LE SAC VERT**

- Cartonnettes souillées
(assiettes en carton, serviettes en papier, emballage en carton de bûche de Noël et de gâteaux)

- Sacs en papier ou papier kraft

**LES RECYCLABLES
DANS LE SAC ORANGE**

- Emballages en carton de jouets
(sans vitrine plastique)
- Barquettes en aluminium
(non souillées)

- Papier cadeau
- Papier à bulles, films plastique, billes de polystyrène
- Emballages de papillottes en chocolat
- Barquettes en plastique et en polystyrène
(fruits secs, saumon fumé...)

**LES RESIDUELS
DANS LE SAC BLEU**

- Coquilles d'huitres, de moules, de coquillages
- Pots et barquettes en plastique
(pots de crème glacée, emballage plastique pour galettes des rois...)
- Emballages
(avec vitrine plastique...)

Dans le conteneur à verre ne doivent être déposés que les bouteilles, bocaux et pots en verre vidés de leur contenu et sans bouchon ni couvercle. Par conséquent la vaisselle cassée, la porcelaine, la faïence, le pyrex, sont à jeter dans le sac bleu.

HALLOWEEN

En cette soirée du 31 octobre, sous une nuit sombre et une lune descendante des étranges créatures ont envahi les rues de la commune...

Ces êtres venus d'outre tombe et sorcières en tout genre ont frappé à la porte des habitants souhaitant les recevoir pour leur offrir des bonbons, sous peine de se voir jeter un sort. Leur butin conséquent, les éphémères et repoussants monstres ont disparu dans la nuit pour réapparaître l'année prochaine.

Un événement, désormais bien orchestré par l'APEOR, instaurant un moment de rencontre et de partage entre "petits" et "grands".



APRES MIDI BRICOLAGE

Mardi 6 novembre, l'APEOR a invité les enfants à participer à un atelier de création de décoration de Noël. C'est dans une ambiance joyeuse que la salle du conseil municipal a brillé de mille feux ce jour grâce aux paillettes dorées et argentées qui ornent les pommes de pin. Filles et garçons, aidés de mamans bénévoles, ont réalisé un bonhomme de neige sur un rondin de bois à côté duquel se trouvent la pomme de pin et une bougie. Une fois leur mission accomplie, un goûter a été servi et l'heure de se quitter a sonné. Tous sont repartis fiers de leur réalisation sous l'œil émerveillé de leur maman.



"JACK - O' - LANTERN"

En ces derniers jours d'école du mois d'octobre, grâce aux dons de citrouilles des généreuses mamans, les enfants du cycle 2 ont creusé les cucurbitacées. Après avoir mis de côté la précieuse pulpe, ils ont sculpté des visages monstrueux et effrayants. Le lendemain, en pénétrant dans l'école des effluves attiraient la curiosité les enfants. En effet, de bon matin, l'esprit d'Halloween a revêtu son tablier de cuisinier* et a patiemment mijoté la pulpe, restait aux enfants à mixer la délicieuse soupe et à la savourer tous ensemble.



* aussi connu sous le nom de Fatima

COUSCOUS

Cette année, vu l'indisponibilité de la salle des fêtes Madame Durand, présidente de l'APEOR, accompagnée de son équipe avaient proposé le samedi 20 octobre, le traditionnel couscous marocain à emporter ou pour les plus de 65 ans possibilité de le livrer gracieusement sur Ottonville et Ricrange afin de financer le voyage scolaire qui devait être prévu en 2013. Malheureusement en raison de conditions matérielles et techniques, Madame Durand a dû prendre, avec regret, la décision d'annuler ce couscous.

Marie Durand, présidente de l'APEOR

AGENDA

Dimanche 25 novembre de 10 à 17 heures, bourse aux jouets organisée par l'APEOR, salle des fêtes de DENTING.

Dimanche 9 décembre, défilé de Saint Nicolas dans la commune et remise des friandises dans la cour de l'école.

BRIOCHES DE L'AMITIE

La vente des brioches de l'amitié par les bénévoles des associations : APEOR, Art Floral et Chorale Sainte Odile ont permis de récolter la somme de 636 €. Cette somme a été intégralement reversée à L'AFAEI (association familiale d'aide aux personnes ayant un handicap mental) pour financer divers projets.

Un grand merci aux bénévoles pour le temps consacré à cette vente et aux Ottonvillois - Ricrangeois pour leur générosité !

PHOTO ANCIENNES

Dans le cadre d'une nouvelle formule du site internet de la commune, la webmaster est à la recherche de photographies d'antan de la commune.

Les personnes en possédant, qui veulent faire partager ces précieux souvenirs, peuvent s'adresser en mairie les lundis et jeudis de 15h30 à 18h30. Les photos seront scannées et ensuite restituées. Merci d'avance.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Sous un ciel clément en ce dimanche 11 novembre 2012 et devant un parterre de fidèles, le Maire et le Président des Anciens Combattants de la commune ont déposé une gerbe devant le Monument aux Morts. Le premier magistrat a, ensuite, rendu hommage aux soldats tombés pendant la Grande Guerre mais également aux militaires tombés pour la France, notamment en Afghanistan. La cérémonie, close sous l'air "Sambre et Meuse", Gérard Simon a invité l'auditoire à partager le verre de l'amitié, exceptionnellement dans le hall de l'école.

Du 29 octobre au 30 novembre un géomètre du cadastre circule dans la commune pour la mise à jour du plan cadastral. A cette occasion, il peut - être amené à pénétrer dans les propriétés.

Du 19 novembre au 19 décembre un hélicoptère bleu immatriculé F.GSIC surveille les lignes électriques 2000 volts, volant à 10 mètres. du sol, ne soyez pas surpris !

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

La commune d'Ottonville - Ricrange a connu depuis la fin des grandes vacances une série de travaux de mise en sécurité et d'embellissement :

- la pose d'un tapis de goudron devant la chapelle de Ricrange
- La mise en place de radars pédagogiques : route de Boulay à Ricrange et rue Saint Paul à Ottonville
- La pose d'un lampadaire au bout de la rue de Guérange à Ottonville
- L'installation de garde corps sur les 3 ponts de la rivière traversant Ottonville
- L'engazonnement de l'usoire dans le virage de la rue de la forêt



Les Echos d'Ottonville - Ricrange n° 16 - juillet - novembre 2012

Edité par la Mairie - 1 rue de Lorraine - 57220 Ottonville - Ricrange - tel. 03 87 79 25 14.

Directeur de la publication : Gérard Simon - Rédactrice en chef : Laurence Morolli - Journalistes : Laurence Morolli, Gérard Simon - Crédits photo : Audrey Maury, Laurence Morolli

Conception, maquette, impression : Mairie, commission de la communication.

Tirage à 180 exemplaires. [Retrouvez aussi Les Echos sur www.ottonville-ricrange.fr](http://www.ottonville-ricrange.fr)